



Remboursement avance de frais médicaux par mon ex

Par Idls, le **19/11/2012** à **09:38**

Bonjour,rrnrn Je suis un papa divorcé de deux enfants. Lors de mon dernier droit de visite et d'hébergement, j'ai du suite à la visite de SOS médecin emmener ma fille aux urgences pour une suspicion d'appendicite. De plus mes enfants se plaignant de difficulté de vision, j'en ai profité pour les emmener chez l'ophtalmo. Tout ceci a entraîné une dépense de plus de 160 euros. rn Lorsque je l'ai dit à mon ex épouse, celle-ci me retorque qu'elle ne me paiera pas mes avances de frais médicaux, au motif que je ne suis pas allé voir des médecins conventionnés (ophtalmo). rn In fine, elle veut juste me rembourser la part de la sécurité sociale.rrnrn Quelle action puis-je entreprendre pour récupérer mes frais avancés (sachant quand même que je donne plus de 800 euros par moi de pension alimentaire et que les enfants sont sous son régime de sécu et de mutuelle).rrnrn Merci de vos conseilsrrnrnCordialement